

1^{er} cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification
**BACHELIER-AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR EN
ÉDUCATION PHYSIQUE**
**S7 - Théorie, technique et pratique de l'éducation physique et sportive dans
ses dimensions collectives et individuelles**
2 crédits - 30 heures - 1^{er} quadrimestre
PNEP1S7
Unité d'enseignement obligatoire - langue française

Activités d'apprentissage :

PNSEP1S701 - Activités sportives collectives I

Représentants de l'unité d'enseignement :

Geoffrey MAUROY - gmauroy@he2b.be

Objectifs :

L'étudiant sera capable d'aborder les contenus de l'unité d'enseignement en maîtrisant les savoirs, savoir-faire et savoir-être propres aux activités d'apprentissage

Compétences visées :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
2. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
3. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Profil de formation :

1. Maîtrise des concepts disciplinaires
2. Maîtrise des approches pédagogiques
3. Connaissance et maîtrise des artefacts liés à la discipline

Acquis d'apprentissage :

L'étudiant sera capable de maîtriser les compétences socio-motrices, gestuelles et motrices dans les disciplines enseignées

Prérequis et corequis : aucun

Activités sportives collectives I

30 heures

Contenus :

Différentes disciplines seront abordées pour viser ces compétences :

- Ajuster ses mouvements en fonction des situations de jeu
- Adapter ses comportements en fonction des signaux émis par ses partenaires et ses adversaires
- Assumer différents rôles en fonction de la situation de jeu

Le cours est basé sur l'apprentissage de différents outils dont la maîtrise est indispensable pour être efficace lors de situations de jeu particulières. Le cours amènera l'étudiant à comprendre ces situations et par conséquent à employer les outils adéquats en fonction du moment (prise de décision).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

- 1) Cours pratiques dispensés magistralement chaque semaine.
- 2) Les étudiants seront amenés à évoluer pratiquement sur le terrain pour découvrir la méthodologie spécifique des activités sportives collectives.
- 3) Interactions entre les élèves guidées par le professeur.
- 4) Entraînements individuels requis pour l'acquisition des compétences visées.

Supports à l'acquis d'apprentissage :

- 1) Les règlements officiels de chacune des disciplines sont des savoirs indispensables
- 2) Les supports « vidéo » et les visionnages de rencontres sportives officielles sont vivement recommandés afin de s'assurer de la compréhension des disciplines

Bibliographie :

Modalités d'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement

	Po nd ér ati on de s Ac tiv ité s d' Ap pr en tis sa ge au sei n de l'U nit é d' En sei gn e m e n t en % 100	Évaluation des Activités d'Apprentissage en %							
		1 ^{ère} session			2 ^{ème} session				
		T r a v a u x / I n t e r r o g a t i o n s	É v a l u a t i o n c o n t i n u e	Examen			T r a v a u x	Examen	
P r a t i q u e	É c r i t			O r a l	P r a t i q u e	É c r i t		O r a l	
Activités sportives collectives I*	100		100				100		

(*) Activités sportives collectives I :

L'évaluation comportera des séquences de jeu pendant lesquelles l'étudiant devra se montrer efficace tant par la maîtrise gestuelle (mise en application des choix du joueur) que par la compréhension de la séquence de jeu (prise de décision adéquate en fonction du moment).

1^{ère} session : une partie de l'évaluation pourrait être organisée hors session.